

Le décumul socialiste PARAÎT ILLÉGAL

▶ Elio Di Rupo et Laurette Onkelinx, des présidents en sursis ?

▶ Les militants étaient, malgré une détestable météo, venus en nombre, à tel point que la tente plantée en bordure des lacs de l'Eau d'Heure n'a pas pu contenir une assemblée estimée à plus de 2.000 personnes. Cette remobilisation en rassurait plus d'un alors que l'heure est grave.

Les délégués des quatorze fédérations du PS furent invités à expliquer la position de leurs instances en matière de gouvernance sur toute une série de propositions. La plus emblématique invitait à choisir entre deux formules de décumul : le décumul des rémunérations et le décumul intégral.

C'est la première qui a emporté la mise alors qu'une série de députés bourgmestres ou échevins avaient entamé un lobby pour inverser la tendance notamment imprimée par un Paul Magnette convaincu par le décumul intégral.

ELIO DI RUPO, président du PS, a confirmé que si tout député échevin ou bourgmestre exercerait son mandat local à titre gratuit, le cumul serait bel et bien interdit dans les communes de plus de 50.000 habitants.

L'ensemble des mandats dérivés des mandats communaux ou provinciaux seront exercés à titre gratuit. Par ailleurs le plafonnement de tous les revenus des mandataires socialistes a été

réduit à 100% de l'indemnité d'un parlementaire (environ 120.000 euros brut par an).

Mais il y a un *mais*, soulevé dès dimanche par certains. Le décumul financier c'est bien, mais ça paraît déjà illégal. Le site de l'Union des villes et communes wallonne confirme que "les mandataires locaux ne peuvent renoncer à leur traitement". En clair, un échevin ou un bourgmestre doit être rémunéré, selon la loi, indique l'Union. La mesure socialiste doit entrer en vigueur au scrutin d'octobre 2018. "Nous trouvons une solution d'ici là", réplique brièvement le porte-parole d'Elio Di Rupo. Si une majorité s'impose pour modifier la loi, on souhaite du courage au PS.

LES PONTES du Parti socialiste ont donc pris la colère de leurs militants en pleine figure. Les huées se sont fait entendre quand les délégués défendaient le décumul financier contre le décumul intégral. À l'inverse, on applaudissait les appels lancés pour que le fonctionnement interne du parti soit revu afin que soient mieux prises en compte les préoccupations de la base.

Parmi les militants, on ne comprend pas toujours qu'une personnalité comme Paul Magnette ne prenne pas enfin le leadership en entraînant sur ses pas une génération de jeunes

pressés d'incarner un PS renouvelé.

À Bruxelles, les incommensurables dégâts provoqués par l'affaire du Samusocial exercent une pression grandissante sur Laurette Onkelinx. La présidente de la Fédération bruxelloise du PS a pour rappel été personnellement pointée alors qu'elle tardait à lâcher Yvan Mayeur et que son avocat de mari (Marc Uyttendaele) agissait pour tenter de protéger les sombres cuisines du Samusocial. Dans la capitale, on n'est pas loin de penser que la *trahison* de Benoît Lutgen a empêché l'éjection d'une Laurette Onkelinx définitivement abîmée.

Rappelons que Willy Demeyer, bourgmestre de Liège, avait démissionné de la présidence de sa fédération suite au scandale Publifin alors que Laurette Onkelinx elle-même réclamait des gestes forts en Wallonie. Inutile de dire qu'en Cité ardente, on trouve que la soupe bruxelloise a très mauvais goût.

Mais à écouter les mandataires interrogés par "La Libre" dimanche, la nuit des longs couteaux n'est pas encore d'actualité. "Je n'en fais jamais des questions de personnes", disait aussi Paul Magnette. "C'est aux militants de trancher ce genre de question, s'ils veulent changer, c'est à eux de le dire."

Li. B.

LA PHRASE

"Je n'exclus pas que M. Lutgen se demande si son parti a encore aujourd'hui une pertinence dans le paysage politique francophone."

Elio Di Rupo, sur la décision du CDH de changer les majorités aux échelons régional et communautaire.

Pascale Peraïta exclue du PS

BRUXELLES La commission de vigilance du PS bruxellois a décidé samedi soir à l'unanimité de ses membres d'exclure l'ancienne présidente du CPAS bruxellois, Pascale Peraïta, du Parti socialiste, a annoncé la porte-parole du PS bruxellois, Manon El'Assaïdi. Ladite commission de vigilance s'était réunie samedi soir afin d'entendre Pascale Peraïta dans le cadre du dossier du Samusocial, mais l'intéressée ne s'est pas présentée, a ajouté encore la porte-

parole. Pascale Peraïta avait accédé à la présidence du CPAS en 2013. Le dossier de la gestion du Samusocial a également

conduit Yvan Mayeur, l'ancien bourgmestre de la ville de Bruxelles, à démissionner vendredi du Parti socialiste.